

Délibération n° 01-2025 du 31 mars 2025
portant élection des président(e) et vice-président(e) du conseil d'administration de
l'IANCP

Historique :

Créée par : Délibération n° 01-2025 du 31 mars 2025 portant élection des
président(e) et vice-président(e) du conseil d'administration de
l'IANCP

JONC du 18 avril 2025
Page 5923

Article 1^{er}

Conformément à l'article 6 des statuts de l'Institut d'archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique organisant la présidence successive pour une durée de deux ans et considérant que les mandats de président et vice-président sont arrivés à leur terme :

- Mme Patricia Goa représentante de la province Nord, est élue présidente du conseil d'administration à compter du 31 mars 2025 à l'issue du présent conseil ;

- M. Lionel Pagaalua représentant de la province Sud, est élu vice-président du conseil d'administration à compter du 31 mars 2025 à l'issue du présent conseil.

Article 2

La présente délibération sera transmise au Haut-commissaire de la République et au comptable de l'IANCP pour application et publiée au Journal officiel de Nouvelle-Calédonie.